



BP 31222 - 45002 ORLEANS Cedex 1
Tél.: 00 800 00 45 00
Renseignements : www.uly-loiret.com

Où acheter vos abonnements ?

Dans les points info Vente Ulys de votre commune ou à Orléans

► Gare Routière Orléans

(objets perdus)
2, rue Marcel Proust
Tél. 02 38 53 94 75

► Orgères en Beauce

Tabac Epicerie • 2, rue de l'église

► Sougy

Bar Tabac • 270, Grande Rue

► Boulay les Barres

Secrétariat Mairie

► Gidy

Bar-Tabac • 6, route de Malvoviers

Imprimerie 02 Nouvelle Édition - 02 38 93 02 77



Avec le Conseil général du Loiret :
2 € le trajet



10 voyages = 17 € • 45 voyages/45 jours = 50 €
Abonnement Annuel/voyages illimités = 480 €

1A Orgères → Rouvray → Sougy → Gidy → Ingré → Orléans

NUMÉRO DE VOYAGE	10	4	24	36	
JOURS DE CIRCULATION	SEM	LMMeJV	SEM	SEM	SEM
PERIODICITE	3	1	1	3	8

CIRCULE EN PÉRIODE ESTIVALE		OUI	NON	NON	NON	OUI
ORGERES EN BEAUCE	Gare SNCF	6.25	6.45	-	12.55	
ORGERES EN BEAUCE	Eglise	6.27	6.47	-	12.57	
LOIGNY LA BATAILLE	Rue du Gal De Sonis	6.33	6.53	-	13.02	
TERMINIERS	Eglise	6.37	6.59	-	13.06	
ROUVRAY SAINTE CROIX	D6/Rue du Bourg	6.41	7.03	7.55	13.10	13.10
SOUGY	Salle Polyvalente	6.48	7.09	8.00	13.14	13.14
HUETRE	Trogny	6.50	7.11	8.03	13.16	13.16
HUETRE	Eglise	6.52	7.13	8.06	13.20	13.20
GIDY	D102/Mairie	6.57	7.18	8.12	13.26	13.26
SARAN	Cimetière	7.10	-	8.15	13.32	13.32
BOULAY LES BARRES	Janvry	-	7.24	-	-	
BOULAY LES BARRES	Eglise	-	7.27	-	-	
BOULAY LES BARRES	Les Barres	-	7.30	-	-	
ORMES	Mairie	-	7.34	-	-	
INGRE	Villeneuve	-	7.38	-	-	
INGRE	Lycée M. Genevoix	-	7.42	-	-	
ORLEANS	Coligny (correspondance TRAM)	7.20		8.30	13.45	13.45
ORLEANS	Gare Routière	7.25		8.35	13.50	13.50

Numéro de voyages circulant selon le niveau de perturbations

N° Ligne	Normal	Jaune	Orange	Rouge	Noir
1A	tous	10	4	10	aucun
		49	10	49	
			37		
			49		

Jours de circulation

SEM Circule du Lundi au Samedi (sauf jours fériés)
LMMeJV Circule du Lundi au Vendredi (sauf jours fériés)
Me Circule les Mercredis (sauf jours fériés)
S Circule les Samedis (sauf jours fériés)

Périodicité

1 Circule en période scolaire
2 Circule en période non scolaire
3 Circule toutes périodes
8 Circule uniquement en période scolaire

Service Minimum Garanti

Dans le cadre de la loi sur le dialogue social et le service minimum garanti, nous proposons un plan de transport définissant 4 critères détaillés ci-dessous :

Niveau de perturbations

Niveau jaune

Dans ce cas, nous nous engageons à assurer au moins 1 aller-retour / jour sur les lignes régulières en empruntant les axes routiers principaux ; la clientèle commerciale est favorisée au détriment des abonnés scolaires.

Selon les conditions de circulation rencontrées et en fonction d'arrêts Préfectoraux, certaines lignes peuvent ne pas être assurées.

Niveau orange

Seront assurés, les voyages de lignes régulières à vocation scolaires (en priorité la desserte des collèges et lycées) et pour les voyageurs commerciaux, de 1 à 2 aller-retour / jour.

Les moyens mis en place pour un horaire peuvent être multiples (doublement, triplage, ...).

Niveau rouge

Ne seront assurés que les voyages de lignes régulières à vocation scolaires (en priorité la desserte des collèges et lycées).

Les moyens mis en place pour un horaire peuvent être multiples (doublement, triplage, ...).

Niveau Noir

Aucun service de ligne régulière ne peut être assuré ; rien ne roule.

Edition Janv. 2010



1A

Orgères en Beauce
Rouvray Sainte Croix
Orléans

Horaires valables
du 04 Janvier au 02 Septembre 2010

Ulys, le réseau du
Conseil Général



1A Orléans → Ingré → Gidy → Sougy → Rouvray → Orgères

NUMÉRO DE VOYAGE		57		21	27	37	53	49
JOURS DE CIRCULATION		SEM	SEM	Me	LMJV	LMMeJV	SEM	SEM
PERIODICITE		3	8	1	1	1	2	3
NOTES A CONSULTER				A		A		
CIRCULE EN PÉRIODE ESTIVALE		NON	OUI	NON	NON	NON	NON	OUI
ORLEANS	Gare routière	12.30	12.30	13.20	16.25	17.25	17.30	18.30
ORLEANS	Coligny (correspondance TRAM)	12.35	12.35	-	-	-	17.35	18.35
INGRE	Lycée M. Genevoix	-	-	13.35	16.45	17.50	-	-
INGRE	Villeneuve	-	-	13.40	16.50	17.55	-	-
ORMES	Mairie	-	-	13.44	16.54	17.59	-	-
BOULAY LES BARRES	Les Barres	-	-	13.49	16.59	18.04	-	-
BOULAY LES BARRES	Eglise	-	-	13.52	17.02	18.07	-	-
BOULAY LES BARRES	Janvry	-	-	13.54	17.04	18.09	-	-
SARAN	Cimetière	12.45	12.45	-	-	-	17.45	18.45
GIDY	D102/Mairie	12.51	12.51	13.57	17.09	18.14	17.51	18.51
HUETRE	Eglise	12.57	12.57	14.02	17.17	18.22	17.57	18.57
HUETRE	Trognay	13.00	13.00	14.04	17.19	18.24	18.00	19.00
SOUGY	Salle Polyvalente	13.03	13.03	14.06	17.21	18.26	18.03	19.03
ROUVRAY SAINTE CROIX	D6/Rue du Bourg	13.08	13.08	14.12	17.27	18.32	18.08	19.08
TERMINIERS	Eglise	13.12	-	14.16	17.31	18.36	18.12	19.12
LOIGNY LA BATAILLE	Rue du Gal De Sonis	13.16	-	14.20	17.35	18.40	18.16	19.16
ORGERES EN BEAUCE	Eglise	13.21	-	14.22	17.40	18.45	18.21	19.21
ORGERES EN BEAUCE	Gare SNCF	13.25	-	14.25	17.45	18.50	18.25	19.25

Jours de circulation

SEM Circule du Lundi au Samedi (sauf jours fériés)
 LMMeJV Circule du Lundi au Vendredi (sauf jours fériés)
 LMJV Circule les Lundis, Mardis, jeudis et Vendredis (sauf jours fériés)
 Me Circule les Mercredis (sauf jours fériés)
 S Circule les Samedis (sauf jours fériés)

Périodicité

- 1 Circule en période scolaire
- 2 Circule en période non scolaire
- 3 Circule toutes périodes (scolaire et non scolaire)
- 8 Circule uniquement en période scolaire

Notes à consulter

- A Départ d'Orléans Gare Routière assurée par la ligne 1D d'Ouzouer le Marché - correspondance assurée au lycée d'Ingré

Numéro de voyages circulant selon le niveau de perturbations

N° Ligne	Normal	Jaune	Orange	Rouge	Noir
1A	tous	10	4	10	aucun
		49	10	49	
			37		
			49		

Vacances Scolaires 2009 - 2010

Rentrée	Mercredi 02 Septembre 2009
Toussaint	Samedi 24 octobre au jeudi 05 novembre 2009
Noël	Samedi 19 décembre 2009 au lundi 04 janvier 2010
Hiver	Samedi 06 février au 22 février 2010
Printemps	Samedi 03 avril au lundi 19 avril 2010
Vacances été	Vendredi 02 juillet 2010

Horaires valables du 04 Janvier au 02 Septembre 2010 - Nos horaires sont donnés à titre indicatifs et dépendent des aléas de circulation.

Service Minimum Garanti

Dans le cadre de la loi sur le dialogue social et le service minimum garanti, nous proposons un plan de transport définissant 4 critères détaillés ci-dessous :

Niveau de perturbations

Niveau jaune

Dans ce cas, nous nous engageons à assurer au moins 1 aller-retour / jour sur les lignes régulières en empruntant les axes routiers principaux ; la clientèle commerciale est favorisée au détriment des abonnés scolaires.

Selon les conditions de circulation rencontrées et en fonction d'arrêtés Préfectoraux, certaines lignes peuvent ne pas être assurées.

Niveau orange

Seront assurés, les voyages de lignes régulières à vocation scolaires (en priorité la desserte des collèges et lycées) et pour les voyageurs commerciaux, de 1 à 2 aller-retour / jour.

Les moyens mis en place pour un horaire peuvent être multiples (doublement, triplage, ...).

Niveau rouge

Ne seront assurés que les voyages de lignes régulières à vocation scolaires (en priorité la desserte des collèges et lycées).

Les moyens mis en place pour un horaire peuvent être multiples (doublement, triplage, ...).

Niveau Noir

Aucun service de ligne régulière ne peut être assuré ; rien ne roule.